CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E56896** **VALABLE JUSQU'AU** **24/11/2023**

ÉDITÉ LE **20/10/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/05/1974
Forme juridique : SAS
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 74 B 60 1974B00060

Siret : **304 514 607 00023**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 00 8100

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320-190045

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320-190045

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : **ZANON ET FILS (ETABLISSEMENTS)**

ZI DE L'ALBANNE
73190 ST BALDOPH

Téléphone : 04 79 28 29 00 **Fax :**
Portable : 06 16 54 20 52

Site Internet : www.zanon-charpente.fr
E-mail : contact@zanon-charpente.fr

Responsabilité légale :
MAUFRAIS JEAN-BAPTISTE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	05/10/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	05/10/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.